

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPÉTITIONS 2018 RÉSERVÉES AUX ÉQUIPES D'ÉCOLE ET AUX ÉQUIPES DE SÉLECTION.

GÉNÉRALITES

- Équipe d'école : une équipe doit être composée d'élèves appartenant à une même école de l'enseignement secondaire de plein exercice. Le bulletin d'inscription doit être signé par le chef d'établissement et le responsable sportif.
- Cet établissement doit se trouver en Fédération Wallonie-Bruxelles et être en ordre d'affiliation par rapport à sa fédération sportive scolaire respective.
- Équipe de sélection : une équipe peut être composée d'élèves provenant d'établissements scolaires et de réseaux différents, situés en Fédération Wallonie-Bruxelles en ordre d'affiliation par rapport à sa fédération sportive scolaire respective.
- En sports individuels, grande nouveauté, pour qu'une équipe de sélection puisse participer à une compétition ISF, il n'est plus nécessaire qu'une équipe d'école participe dans la même catégorie et le même sexe.
- Le premier jour est le jour imposé d'arrivée. Le dernier jour est le jour imposé de départ. Pour les délégations qui changent de continent **ET** qui se situent à plus de 5000 Kms, il est possible d'arriver un jour plus tôt ou de repartir un jour plus tard aux mêmes conditions financières.
- En 2018, le prix de l'hébergement tout compris est de 50 € / nuit / personne.
- En 2018, la taxe ISF (droit d'inscription) est de 40 € / personne (50 € / personne pour la GYMNASIADE et la SCHOOL WINTER GAMES).
- L'intégration des élèves de 6^{ème} année (âge normal) dans les équipes ISF se continue. Pour 2018 il s'agit des élèves né(e)s en 2000.

NOUVEAUTÉS – ASPECT FINANCIER:

- La date d'inscription est impérativement limitée au 31 OCTOBRE 2017. malgré la première « Dead-line » qui est fixée au 30 septembre 2017.
- Un acompte à l'inscription de 150 € par personne composant la délégation ou l'équipe devra être versé pour le 31 OCTOBRE 2017 sur le compte de l'AFFSS : BE37 0013 0959 9828 avec la communication : ISF 2018 – discipline – établissement - nombre de personnes.
- En cas de non-paiement dans les délais, l'inscription ne sera pas retenue et la participation aux sélections sera refusée.
- En cas de non-sélection, cet acompte sera intégralement remboursé sur le compte ayant effectué le paiement, 15 jours maximum après la date de la sélection définitive.
- En cas de sélection finale, cet acompte sera décompté de la facture du solde.
- En cas de désistement après avoir reçu confirmation de sa sélection finale, un montant de 100€/personne sera conservé car déjà versé à l'organisation.
- La facture du solde de la participation sera envoyée au plus tard 45 jours avant le début de la compétition ISF. Celle-ci devra être payée au plus tard 30 jours avant le début de la compétition ISF. En cas de non-paiement dans les délais, l'établissement sera pénalisé, un complément de 5% de la facture du solde lui sera facturé par jour de retard.

DÉPLACEMENT :

- Pour la délégation composée d'une ou de plusieurs équipes d'un même établissement, le responsable de la ou des équipes s'occupera lui-même de l'organisation du déplacement à la compétition ISF. Il englobera le chef de délégation si celui-ci est une personne extérieure à l'établissement (responsable de fédération sportive scolaire, ...)

- En cas de délégation composée de plusieurs équipes d'établissements scolaires différents, d'individualités pour les équipes de sélection, ce sera le responsable de l'établissement alignant le plus d'équipes, de personnes, qui sera responsable de l'organisation du déplacement de l'entièreté de la délégation à la compétition ISF en y intégrant les autres équipes, les personnes d'autres établissements scolaires et le chef de délégation.
- Cette disposition inclut l'aspect financier.
- Sauf cas exceptionnels, les différentes équipes composant une délégation doivent voyager ensemble.

ÉQUIPEMENT DE REPRÉSENTATION :

- Pour les établissements souhaitant gérer ce poste, les logos à faire figurer seront transmis dès la qualification finale.
- La gestion inclura l'aspect financier (facturation au nom de l'établissement).
- Des photos des équipements réalisés seront transmises pour envisager une intervention financière éventuelle d'une fédération sportive scolaire.

Calcul du coût par personne :

- Le séjour de base : Le nombre de nuit X 50 €
- La taxe ISF de 40 € (50 € pour la gymnasiade et la Winter Gymnasiade)
- L'équipement de représentation (70 € maximum)
- L'assurance-assistance obligatoire (11 € / Europe – 17 € / monde)
- Le déplacement (non repris dans le prix prévisionnel)

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENT :

FUTSAL – 13 au 21 mars 2018 – Rishon Le Zion – ISRAEL

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001, 2002 et 2003.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine. **(ATTENTION DELEGATION BELGE = SELECTION NATIONALE)**
- Une équipe est composée de 12 élèves maximum + 2 entraîneurs et 1 arbitre.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- Les dates des sélections francophones seront communiquées après le 31 octobre 2017 aux écoles inscrites. Finale nationale le 22 novembre à Halle.
- Le prix prévisionnel s'élève à 550 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est Tel-Aviv (en attente de confirmation).

HANDBALL – 21 février au 01 mars 2018 – Doha - KATAR

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001 et 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine **(ATTENTION DELEGATION BELGE = SELECTION NATIONALE)**.
- Une équipe est composée de 14 élèves maximum + 2 entraîneurs.
- Les dates des sélections francophones seront communiquées après le 31 octobre 2017 aux écoles inscrites. Finale nationale le 08 novembre à Eupen ou Eynatten.
- Le prix prévisionnel s'élève à 550€ par participant(e) + les frais de voyage.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- L'aéroport d'arrivée est DOHA.

BADMINTON – 15 juin au 21 juin 2018 – Pune - INDE

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001, 2002 et 2003.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 4 (min.) à 5 (max.) élèves + 1 entraîneur.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- Les sélections seront organisées en fonction des écoles candidates.
- Les candidat(e)s devront tous avoir un classement série A ou série B.
- Le prix prévisionnel s'élève à 450€ par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est en attente de confirmation.

TENNIS DE TABLE – 08 avril au 14 avril 2018 - Gzira - MALTE

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001, 2002 et 2003.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 4 élèves + 1 entraîneur.
- Un arbitre accompagnera la délégation pour 1 ou 2 équipes participantes et 2 arbitres pour 3 ou 4 équipes participantes (en comptant les équipes de sélection).
- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- Les dates de la sélection vous seront communiquées en fonction des inscriptions après le 31 octobre 2017.
- Les candidats devront tous avoir un classement série A ou série B.
- Le prix prévisionnel s'élève à 450 € par participant(e) + les frais de voyage.
- Lieu d'arrivée : aéroport de La Valette.

CROSS-COUNTRY – 02 avril au 07 avril 2018 – Paris – France – INSCRIPTIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 2017.

- Sélections francophones les 18 octobre et 25 octobre 2017.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001, 2002 et 2003.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 6 élèves + 1 entraîneur.
- Les candidats devront également prendre part à 2 cross LFBA dont une « cross cup ».
- Le prix prévisionnel s'élève à 400 € par participant(e) + les frais de voyage.
- Aéroport et gare d'arrivée : PARIS

VOLLEY-BALL – 02 juin au 10 juin 2018 – Brno – REPUBLIQUE TCHEQUE

- Sélection nationale en janvier 2018.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001, 2002 et 2003.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine. **(ATTENTION DELEGATION BELGE = SELECTION NATIONALE).**
- Une équipe est composée de 12 élèves maximum + 2 entraîneurs maximum et 1 arbitre.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- En fonction des inscriptions, la date de la sélection francophone sera communiquée après le 31 octobre 2017.
- Le prix prévisionnel s'élève à 550 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est Brno.

BASKET-BALL 3/3 – 23 au 29 juin 2018 – Belgrade – SERBIE

- Sélection francophone en janvier 2018.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 2000, 2001 et 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 4 élèves + 1 entraîneur.
- Les dates de la sélection vous seront communiquées en fonction des inscriptions après le 31 octobre 2017.
- Le prix prévisionnel s'élève à 450 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est Belgrade.

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES DE SÉLECTION

SCHOOL WINTER GAMES – 05 février au 10 février 2018 – Grenoble - FRANCE

- **Grande nouveauté**, avec les 2 disciplines habituelles (le ski alpin – slalom spécial et slalom géant ainsi que le ski de fond – classique et skating), viennent s'ajouter : le saut à ski – le biathlon – le curling – le patinage artistique – le ski artistique – le snowboard (alpin et libre) – le hockey sur glace
- Toutes les infos sur :
- [http://www.isfsports.org/sites/default/files/schools_winter_games_2018 - bulletin 1.pdf](http://www.isfsports.org/sites/default/files/schools_winter_games_2018_-_bulletin_1.pdf)

GYMNASIADÉ – 02 mai au 09 mai 2018 – Marrakech - MAROC

- Gymnastique artistique, gymnastique rythmique, athlétisme et natation
- Judo, karaté, échecs, lutte et escrime.
- Réservé aux équipes de sélection.
- En attente d'informations complémentaires.

POUR LE BADMINTON, LE TENNIS DE TABLE ET LE CROSS-COUNTRY

Voir les infos équipes d'établissement.

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPETITIONS ISF 2017 - 2018

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR UNE EQUIPE D'ECOLE

Un formulaire par équipe inscrite à renvoyer au secrétariat ISF pour l'AFFSS

avant le 31 octobre 2017 (30 septembre pour le cross-country).

La direction :

Le responsable sportif :

De (nom et adresse de l'école) :

Adresse mail (obligatoire) :

avons pris connaissance des directives concernant les sélections et la participation aux compétitions ISF 2017-2018. Nous déclarons être d'accord avec le système de sélection qui sera établi en fonction du nombre d'inscriptions. Nous posons notre candidature pour la discipline choisie ci-dessous et nous engageons à laisser participer notre équipe au tournoi ISF en cas de sélection.

	Garçons		Filles	
Cross-country 02/04 au 07/04/2018				
Tennis de table 08/04 au 14/04/2018				
Volley-ball 02/06 au 10/06/2018				
Ski alpin (équipe de sélection autorisée) 05/02 au 10/02/2018	H1	H2	D1	D2
Ski de fond (équipe de sélection autorisée) 05/02 au 10/02/2018	H1	H2	D1	D2
Furtsal 13/03 au 21/03/2018				
Badminton dates à confirmer				
Handball 28/02 au 08/03/2018				
Basket ball 3/3 23/06 au 29/06/2018				
School Winter Games : discipline :				

Mettre une croix dans la case choisie.

Pour confirmer votre inscription :

Il vous sera demandé de verser sur le compte de l'AFFSS le montant de : Nbre particip. X 150€ comme acompte de votre participation. (Ce montant sera déduit de la facture finale ou remboursé en cas de non sélection).

Signature
Du chef d'établissement

Signature
du responsable sportif

Cachet
de l'école

Secrétariat ISF : rue Muzet, 47, 5002 Saint-Servais / Namur

☎ 081/74.01.76 📠 081/73.92.02

E-mail: isf@sportscolaire.be

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPETITIONS ISF 2017-2018

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR UNE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A renvoyer au secrétariat ISF pour l'AFFSS

avant le 31 octobre 2017 (30 Septembre pour le CROSS-COUNTRY).

Je soussigné, Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

@mail : Gsm :

Date de naissance : Taille :

Epreuves choisies :

Responsable sportif : Nom : Tél. :

Pose ma candidature pour participer en :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Garçons	<input type="checkbox"/> Filles
Ski alpin (<i>équipe de sélection autorisée</i>)	H1 H2	D1 D2
Ski de fond (<i>équipe de sélection autorisée</i>)	H1 H2	D1 D2
Cross-Country		
Badminton		
Tennis de table		
Gymnasiade		

Mettre une croix dans la case choisie.

Certifie avoir pris connaissance des directives concernant les sélections et la participation aux compétitions ISF 2017-2018. Je déclare être d'accord avec le système de sélection qui sera établi en fonction du nombre d'inscriptions. Je pose ma candidature pour la discipline choisie ci-dessous et je m'engage à participer au tournoi ISF en cas de sélection.

Pour confirmer votre inscription :

Il vous sera demandé de verser sur le compte de l'AFFSS le montant de : 150€ comme acompte de votre participation avant le 31 octobre 2017. (Ce montant sera déduit de la facture finale ou remboursé en cas de non sélection).

Signature Signature Signature Cachet
Du chef d'établissement du responsable sportif des parents de l'école

Secrétariat ISF : rue Muzet, 47, 5002 Saint-Servais / Namur
☎ 081/74.01.76 📠 081/73.92.02 E-mail : isf@sportscolaire.be